

immédiate

Élections municipales du 7 novembre 2021

GEL DU COMPTE DE TAXE PENDANT QUATRE ANS.

« Liza Poulin induit les Blainvillois(es) en erreur.» Florent Gravel

Blainville, le mercredi 29 septembre 2021 – La campagne municipale étant lancée, le chef de « Mouvement Blainville », M. Florent Gravel, est resté estomaqué de lire que Mme Liza Poulin qualifiait ses premiers engagements d'irresponsables après que celle-ci, après l'avoir abordé au Parc Équestre, lui ait demandé de faire une campagne propre.

Il est très important pour lui de toujours dire la vérité aux citoyens(nes). Pourquoi Mme Poulin se lance-t-elle dans une campagne de peur en affirmant des faussetés? Lorsqu'elle affirme que M. Gravel, qui a pris l'engagement de ne plus facturer de frais d'intérêts sur le compte de taxe, démontre sa méconnaissance du milieu municipal et qu'elle dit : « Une ville n'a pas le choix de prélever des intérêts, c'est dans les lois municipales et qu'il devrait être plus sérieux et valider la pertinence de ses engagements auprès des gens compétents avant de les proposer à la population. »

Il lui répond ceci : « Mme Poulin, il est, selon moi, tout à fait inacceptable que notre ville charge des intérêts de 9% à des citoyens qui sont dans le besoin, surtout en temps de pandémie. Je trouve tout à fait inquiétant, étant donné que vous êtes la vice-présidente du comité des finances, que vous affirmiez une telle fausseté à l'égard de notre engagement. Il est permis par règlement pour une ville d'étaler sur 12 paiements le compte de taxe sans frais et sans intérêts. D'ailleurs certaines villes, dont Lévis, le font depuis plusieurs années déjà. De plus, nous avons appris dernièrement que M. Coderre a pris lui aussi un tel engagement, si il est élu maire de la ville de Montréal. »

De plus, celui-ci trouve inquiétant qu'elle joue avec des chiffres exagérés pour faire peur aux citoyens en laissant supposer que M. Gravel devra couper dans les loisirs, la sécurité, les travaux publics si celui-ci gel le compte de taxe pendant quatre ans. Elle évalue, si l'IPC est de 2%, que la ville perdra 6.2M\$ de revenu par année soit 24M\$ en quatre ans.

Mme Poulin nous annonce donc de ce fait qu'elle augmentera facilement le fardeau fiscal des contribuables de plusieurs millions, si elle est élue. Elle est parfaitement au courant que les entrées de taxe totalisent environ 80M\$ par années. Si l'inflation est de 2% cela fait 1.6M\$ ce qui est très loin du 6.2M\$ dont elle parle et encore plus loin du 24M\$. Pourquoi donne-t-elle de la fausse information? Essaie-t-elle sciemment de faire croire aux électeurs que M. Gravel est un incompetent? Que cherche-t-elle au juste en déformant la vérité?

M. Gravel, qui est un homme d'affaire aguerri, a bien pris soin de regarder les états financiers de la ville avant de faire cette affirmation et il dit : « La ville de Blainville est encore en expansion et les entrées de taxe des nouvelles constructions ainsi que l'augmentation de revenu de la taxe de bienvenue nous permettront de pouvoir offrir aux citoyens non seulement un répit dans l'augmentation de compte de taxe Blainvillois mais surtout, nous permettront d'augmenter les services à la population sans aucune augmentation et ça nous vous le garantissons. »

M. Gravel espère que la population Blainvilloise confiera à son équipe le futur de la gestion des finances publiques de la ville. Une candidate qui essaie de se faire du capital politique en induisant ses citoyens en erreur mérite-t-elle la confiance de ceux-ci? La question est posée. La pandémie fait partie de notre quotidien depuis plus de 18 mois maintenant et plusieurs familles Blainvilloises ont été éprouvées financièrement et nous devons en tenir compte.

Il n'est pas du tout surpris de constater que Mme Poulin n'a fait aucun commentaire sur l'augmentation de salaire de plus de 20% que son équipe et elle se sont votées en mars 2019 et du fait que l'équipe du Mouvement Blainville a pris l'engagement à l'effet que le salaire des élus municipaux ne dépassera, en aucun temps durant ce mandat de quatre ans, le taux établi pour l'indice des prix à la consommation.

À leur arrivée en place, cette équipe a changé la taxe de \$20 pour l'extinction des maringouins, en une taxe de \$20 pour les piscines. Nous allons abolir cette taxe car non seulement sa gestion est coûteuse mais nous savons pertinemment bien qu'une personne qui lave son auto chaque semaine utilise beaucoup plus d'eau que le citoyen qui a une piscine.

Des citoyens rencontrés dans le porte à porte ont déclaré avoir discuté avec Mme Poulin concernant le redécoupage des quartiers et celle-ci leur a confirmé qu'ils étaient encore résident du quartier du Fontainebleau alors que cette affirmation est complètement fausse. Ils font maintenant partie du quartier de la Renaissance. Pourquoi essaye-t-elle encore une fois de donner de la fausse information?

D'autres annonces seront faites durant cette période électorale et nous espérons que les engagements que nous prendrons rencontreront en tout point les besoins les plus essentiels de nos citoyens(nes). Si vous désirez en savoir plus sur notre parti, suivez nous sur nos différentes plateformes. info@mouvementblainville.org

–30–

Pour renseignements :

Florent Gravel

514-707-0800